

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	19

Date de la Convocation
10/07/2024

Date d'affichage
10/07/2024

OBJET

TARIF RESTAURATION
SCOLAIRE

Séance du 19 juillet 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le dix _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - KILIC D.- RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - MOREIRA J. - LADRE R.

Excusés: ARMETTA C. - HASSOUN K. - PARIS-CADET J. - BOURDONNAY C.

Absents: GROSSIORD A.

Procuration est donnée par FRATTER M. à RHODET F.

Procuration est donnée par OZDEMIR Y à RAVET V.

Procuration est donnée par BARBIER M. à PITTION V.

Secrétaire de Séance: CERQUEIRA Carlos

Rapporteur : Catherine NIOGRET

Comme chaque année, il convient de délibérer sur le tarif du repas du restaurant scolaire applicable dès la rentrée scolaire prochaine.

Le prix du repas au Restaurant Scolaire est de 4.60 €, il avait fait l'objet l'année dernière d'une augmentation de 0.20 € centimes.

Ce tarif est révisé chaque année pour la rentrée scolaire.

Il est proposé d'augmenter le prix de repas dans la même proportion que l'augmentation du prix d'achat, soit 5.20% et de le passer à 4.84 € pour l'année scolaire 2024/2025

Il est rappelé que ce tarif est un tarif unique applicable dès la rentrée 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

FIXE le prix de vente du ticket à **4.84 €** pour l'année scolaire 2024.2025

Le Secrétaire de séance
C. CERQUEIRA

Suivent les signatures
(Pour copie conforme)

Le Maire,
V. RAVET



Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20240719-D 2024-07-19 12-DE
Date de télétransmission : 22/07/2024
Date de réception préfecture : 22/07/2024